

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **26**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers
absents : **4**

**OBJET : Modification du
catalogue des tarifs
municipaux**

SEANCE DU MARDI 16 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 16 mai 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 10 mai 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA,
Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN , Monique MORENO, Pascal
THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pepa CAENEN, Michelle
MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Serap ALP,
Yoann BENTEJAC, Farida LAID et Annie CHEVALDONNE Conseiller.e.s
Municipaux.

Avaient donné procuration :

Pierre SUREDA à Catherine PAPUT,
Régine BEAL à Eric BOUCOURT,
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE.

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR, Bétul SIMSEK, Thierry BARTHELEMY et Claire JOYEUX.

Secrétaire de séance :

Claude GOUILLON-CHENOT

MODIFICATION DU CATALOGUE DES TARIFS MUNICIPAUX

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;
 - Vu la délibération du 16/12/2019 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 08/06/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 08/06/2020 sur les modalités de modifications des tarifs et de remboursement suite au Covid-19 ;
 - Vu la délibération du 15/12/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 15/06/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 07/12/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 16/06/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 08/12/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 22/02/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 14/03/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 25/04/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux.
- **Considérant** qu'il est nécessaire de prévoir les modifications ou les ajouts suivants :
 - Tarifs musée année civile +1 :
 - Ajout d'un ouvrage suite à l'exposition à la cité des couteliers intitulé Les lames d'excellence,

– TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES pour le Musée et la boutique du 01/02/2023 au 31/01/2024			
Objet	Libellés	Février 2022	Février 2023
Boutique Musée de la Coutellerie	Droit d'utilisation films anciens à des fins commerciales		
	Les lames d'excellence		10,00

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

- **Fixe** les tarifs applicables à partir du 1^{er} juin 2023;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Claude GOUILLON-CHENOT

le Maire,



Stéphane RODIER

